



## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : du Grand-Héron (043)

Date : 24 mai 2017

Nombre de signalements de violence : 30

Nombre de signalements d'intimidation : 10

Nombre de plaintes : 0

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Sensibiliser l'ensemble des acteurs scolaires aux impacts reliés à l'intimidation ainsi qu'aux mesures préventives et correctives à mettre en place. - <b>à poursuivre</b></p> <p>Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école. - <b>à poursuivre (défi toujours actuel avec les changements d'intervenants)</b></p> <p>Instaurer une rigueur et une vigilance lors des temps non-structurés (récréations...). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Implanter un code de vie cohérent et conséquent. - <b>poursuivre pour assurer une plus grande cohérence, prévoir une liste de comportements à enseigner de façon explicite</b></p> <p>Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Appliquer la méthode d'intérêt commun (développer l'empathie chez les auteurs d'intimidation). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Rappeler aux élèves le nom des intervenants stratégiques pouvant recueillir leurs confidences en matière de violence et d'intimidation. - <b>à poursuivre (par le biais de tournées de classes)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons des élèves présentant des besoins importants et variés. Ces besoins peuvent se manifester par des gestes agressifs envers les adultes responsables de l'encadrement ou des apprentissages.</li> </ul>



Planifier la formation d'élèves médiateurs sur la cour d'école. - *fait et à reprendre pour 2017-2018*

Prévoir un endroit distinct sur la cour où les médiateurs agiront. - *les élèves médiateurs portent plutôt un dossard les identifiant, à poursuivre*

Actualiser une des valeurs de notre projet éducatif, soit l'altruisme, permettant ainsi de réduire le nombre de comportements violents. - *à poursuivre*

Renforcer positivement les comportements pacifiques et altruistes (par le biais de « Class Dojo »), tant en classe, sur la cour d'école, qu'au service de garde - *à poursuivre*

### Mise en œuvre des moyens

**Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :**

#### **Les mesures de prévention :**

- + Des activités ont été organisées par les enseignants d'éducation physique et par les éducatrices du service de garde, occupant ainsi positivement un bon pourcentage de la clientèle.
- + Au printemps, un enseignant d'éducation physique a mis en place les « récré-actions ». Il s'agit d'activités sportives modélisées et encadrées pour les élèves de 1<sup>ère</sup> à 3<sup>e</sup> année.
- + L'accompagnement lors des transitions est toujours privilégié.
- + Des activités de promotion du respect des règles de vie sont toujours en place (activités récompenses...).
- + Le renforcement positif immédiat des bons comportements grâce au système « ClassDojo », tant en classe que pendant l'heure du diner et au service de garde est très efficace avec une majorité d'élèves.
- + Notre grand défi demeure toujours d'assurer une culture de cohérence, de rigueur et de constance au niveau des interventions et cela s'explique par le fait que nous sommes une jeune équipe. Les changements au niveau du personnel en éducation spécialisée ajoutent un certain défi à la rigueur et la cohérence.



**Les mesures éducatives et de sanction :**

L'implantation de la technique « Stopper la violence en 5 étapes » comme méthode d'intervention de premier niveau.

**Les mesures de soutien :**

Nous n'avons pas eu de situation nécessitant le soutien d'un partenaire externe.

**Les difficultés rencontrées :**

- Uniformisation de la formation (suivi à l'équipe école).
- Cohérence et constance dans les interventions au sein de l'école.

**L'impact des actions mises en place**

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<b>Connaissance pour tous (élèves, intervenants et parents) des règles de vie de l'école et des classes.</b>	Établissement d'un lien de confiance.  Rétroaction sur les situations vécues avec les élèves, médiations.	Échanges multiples entre les parents, la direction et les éducatrices spécialisées.  Établissement d'un lien de confiance école-famille.	Aucun pour le moment.



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

### Recommandations pour 2017-2018

- Informer davantage les parents (journal de l'école, capsules d'informations de façon plus régulière...).
- Poursuivre le suivi assuré par le comité code de vie.
- Reprendre la formation d'élèves médiateurs.
- Faire un enseignement explicite de certains comportements attendus qui auront préalablement été ciblés.

L'évaluation du plan de lutte de l'école **du Grand-Héron** a été approuvée par le Conseil d'Établissement **le 24 mai 2017**.

Numéro de résolution : (CE 043-16-17-25)